

La démocratie belge enrayée

La Libre Belgique 4 février 2005

La démocratie que nous connaissons aujourd'hui est essentiellement représentative. Le dialogue entre les autorités politiques et la population qu'elle gouverne passe par l'intermédiaire d'une assemblée de représentants élus. C'est pourquoi les élections sont un événement important. Et parce que les élections sont importantes, la façon dont on les organise l'est également. La façon dont on organise les élections ne détermine pas qui peut les gagner (sauf si on en manipule grossièrement les règles), mais détermine fortement la forme que peut prendre ce dialogue crucial entre la population et les autorités.

En 2003 la législation électorale en Belgique a été modifiée. Sans être spectaculaire, ce changement n'était pas sans importance. La fusion des arrondissements électoraux en circonscriptions provinciales a eu des effets directs sur la composition des listes de candidats. Jointe au système des suppléants et à la possibilité de double candidature, la réforme a également renforcé nettement le pouvoir de la direction des partis sur les élus et elle est responsable de l'augmentation du nombre de femmes élues. Voilà des effets qui ne sont pas négligeables.

La Cour d'Arbitrage a annulé une partie de cette réforme : la solution compliquée et asymétrique pour les circonscriptions de l'ancienne province du Brabant. La situation préexistante y a donc été rétablie, avec la désormais célèbre circonscription de Bruxelles-Halle-Vilvorde. La Cour d'Arbitrage a signifié que cette situation ne pouvait pas durer au delà des élections législatives de 2007. Il ne faudra sans doute pas attendre si longtemps, vu que le gouvernement flamand insiste sur une solution rapide, en l'occurrence la scission de la circonscription en fonction de la frontière linguistique avec des garanties pour la représentation des néerlandophones dans la circonscription de Bruxelles.

La manière dont ce débat est mené constitue une illustration parfaite de la mesure dans laquelle un système électoral influence le jeu politique. Les échanges des dernières semaines offrent un degré très élevé de déjà vu. Ils respectent à merveille le scénario classique des débats communautaires. Du côté flamand, on déclare que c'est la Cour d'Arbitrage qui a ordonné la scission que les Flamands demandent maintenant depuis plus de quarante ans, et il n'y a personne de ce côté pour contredire cette position. Du côté francophone, on rappelle que l'élargissement de Bruxelles aux communes à facilités de la périphérie se trouve également déjà depuis quarante ans sur la table, et il n'y a personne de ce côté pour le contredire.

Ce qui est dit de l'autre communauté n'est également jamais démenti. Après chaque compromis la méfiance grandit rapidement parce que les francophones sont convaincus que les flamands (forts et unis) vont rapidement rouvrir le débat en demandant beaucoup plus, et parce que les flamands sont convaincus que les francophones (forts et unis) vont trouver le moyen de ne pas respecter les accords conclus.

Ce qu'on appelle chez nous un débat communautaire n'est pas du tout un débat. C'est un spectacle dans lequel les représentants de chaque communauté

s'engagent dans une surenchère avec pour seul public les électeurs de leur propre communauté, les seuls électeurs devant lesquels ils ont à se justifier. Quoique cette dynamique soit parfaitement prévisible, les joueurs de chaque côté ont tendance à oublier à chaque fois que le rideau ne peut tomber qu'au moment où une solution a été trouvée. Et cette solution ne peut être qu'un compromis. La régulation et la gestion d'une société dans laquelle existent des questions diverses et des intérêts divergents sont la nature même de la politique. Et la recherche de solutions négociées est la nature même de la politique démocratique.

Mais une démocratie ne peut fonctionner convenablement que si elle est perçue par la population concernée comme étant légitime. Si on n'aboutit au compromis, à la solution négociée qu'après que les deux camps aient formellement promis à leurs publics respectifs qu'il ne céderont jamais, les représentants politiques courent un grand risque énorme d'être considérés comme des traîtres, se livrant à un double jeu, et donc comme de piètres représentants. Déclarer dès le compromis signé que les aspects jugés moins positifs pourront certainement disparaître demain n'est pas le moyen d'en sortir. C'est plutôt ouvrir la route au dialogue de sourds suivant ?

Le débat sur Bruxelles-Halle-Vilvorde devrait être un débat sur l'organisation des élections. Mais il ne l'est pas. Il devrait donner lieu à une réflexion sur cette logique qui dit que dans un pays divisé en deux groupes linguistiques qui sont géographiquement largement séparés les néerlandophones et les francophones ne peuvent être représentées que par des hommes et des femmes politiques appartenant à leur propre communauté linguistique. Si c'est le cas il faut savoir et dire que le système belge souffrira toujours d'un gigantesque déficit démocratique. Les responsables politiques fédéraux font des lois pour tous les habitants du pays, mais ils ne peuvent être sanctionnées que par une partie des ses habitants. Si on accepte ce principe, il faut accepter et dire que la Belgique n'aura jamais une vraie démocratie. Pour être logiques, ceux qui défendent ce principe de représentation totalement séparée ne devraient pas se perdre dans des débats piteux sur la scission d'une circonscription électorale. Ils devraient plutôt s'engager dans le débat sur la fin de la Belgique.

Ceux qui croient que l'Etat fédéral belge doit être conservé, doivent partir à la recherche des moyens qui peuvent combler le déficit démocratique, tout comme ceux qui défendent la construction européenne doivent partir à la recherche de moyens qui puisse rendre des décideurs européens responsables vis-à-vis de la population européenne. La façon dont on élit les représentants politiques est une des techniques les plus évidentes pour tenter de réaliser ce but. S'il existait en Belgique des (grands) partis fédéraux qui visent à mobiliser des électeurs des deux côtés de la frontière linguistique, le déficit démocratique serait déjà partiellement réduit. Mais ces partis n'existent plus et ce n'est pas demain qu'ils nous tomberont du ciel. Il y a cependant une solution relativement facile qui permettrait d'avoir un certain nombre d'élus fédéraux qui entrent en dialogue avec des électeurs venant des deux communautés : une circonscription électorale qui dépasse la frontière linguistique.

Dans le cadre de l'élection de la Chambre fédérale, on pourrait allouer une partie (par exemple un tiers) des sièges dans une circonscription couvrant l'ensemble du territoire de la Belgique, tout en allouant les autres sièges dans des circonscriptions provinciales. Les partis flamands et francophones pourraient alors –séparément ou en collaboration avec l'autre composante de leur famille

politique – présenter pour ces sièges fédéraux des candidats qui ambitionnent d’attirer des électeurs de part et d’autre de la frontière linguistique. La population belge a le droit de se choisir d’une façon démocratique des représentants belges. La règle constitutionnelle qui veut que tous les membres du parlement représentent toute la nation n’est qu’un principe théorique qui ne colle pas – à cause du système électoral – à la réalité d’aujourd’hui.

Avec une telle circonscription unique pour une part des sièges de la Chambre, on pourrait donc commodément assurer une cohérence limpide des circonscriptions électorales sur une base provinciale, comme le demandent les partis flamands, tout en permettant aux électeurs francophones, non seulement de Halle-Vilvorde mais de la Flandre entière, de voter pour des candidats francophones, comme le souhaitent les partis francophones. Des tensions sur BHV il y a sans doute moyen de sortir par un compromis piteux, un arrangement compliqué qui empire le déficit démocratique et plante les germes de tensions futures. Mais il y a aussi moyen d’en sortir par le haut, en refaçonnant audacieusement, intelligemment nos institutions démocratiques, de manière à les rendre plus aptes à assurer un fonctionnement harmonieux de notre Etat fédéral.

Kris Deschouwer (VUB & Lausanne)

Philippe Van Parijs (UCL & Harvard)

Rik Coolsaet (UGent)

Pascal Delwit (ULB)

Lieven De Winter (UCL & KUB)

Marco Martiniello (ULg)

Koen Raes (UGent)

Benoit Rihoux (UCL)

Toon Vandevelde (KuLeuven)

Pierre Verjans (ULg)

Stefaan Walgrave (UA)